

## Allocution sur la coopération et l'assistance internationale

Réunions intersessionnelles de la Convention sur les armes à sous-munitions, Genève, 16–17 mai 2022



Une coopération et une assistance solides et durables sont essentielles à la mise en œuvre complète et rapide de la convention. Lors de ces réunions, nous avons pu entendre des États parties décrire les progrès effectués et les défis rencontrés en ce qui concerne les articles 3, 4, et 5. Pour une mise en œuvre réussie de la convention, il faut un article 6 opérationnel.

Les donateurs internationaux représentent la principale source de financement de l'action contre les mines. Selon l'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions, les donateurs ont contribué un total de 5,7 milliards de dollars américains au cours de la dernière décennie. Peu d'entre eux indiquent si les projets financés concernent uniquement les armes à sous-munitions, ce qui rend compliqué de suivre plus précisément le montant des financements alloué à cette convention.

Dans un climat de diminution des financements et de priorités et intérêts divergents, et bien que l'on observe des progrès, il reste nécessaire de combler les écarts dans les ressources disponibles et de s'assurer qu'elles soient utilisées de la manière la plus efficace.

Pour y parvenir, les donateurs traditionnels doivent continuer de financer un pourcentage conséquent du budget de l'action contre les mines. En particulier, la CMC recommande :

1. Une plus grande coordination entre les donateurs pour une répartition plus stratégique des ressources afin de garantir que tous les pays puissent mettre en œuvre leurs obligations le plus rapidement possible.
2. Une aide accrue d'un plus grand nombre d'États donateurs. Un tel soutien peut prendre plusieurs formes et ne se limite pas à une réponse financière.
3. Un renforcement de l'appropriation nationale des États affectés en ce qui concerne la mobilisation des ressources. Cela passe notamment par la présentation de rapports réguliers et clairs sur les besoins en assistance et le niveau des contributions nationales, ainsi que par l'élaboration de plans nationaux cohérents et chiffrés. Le mécanisme de coalition de pays offre un espace favorable pour stimuler ces efforts. Cependant, il ne peut donner des résultats que s'il est basé sur une véritable appropriation nationale du pays contaminé, en travaillant en partenariat avec les donateurs et les autres parties prenantes concernées.

Comme mentionné dans l'Action 38 du Plan d'action de Lausanne, la diversification des modèles de financement et des types de partenariats offre un complément intéressant à l'aide traditionnelle à l'action contre les mines. Les obligations à impact, les partenariats public-privé et les mécanismes basés sur les résultats pourraient contribuer à favoriser les synergies avec d'autres domaines tels que le développement, l'éducation, ou l'environnement. Lors de la conception de ces nouvelles méthodes de travail, il sera essentiel d'impliquer les communautés affectées et les partenaires locaux, et de renforcer les capacités nationales. Il sera également déterminant de définir clairement les impacts attendus et les moyens de les mesurer. Enfin, il s'agira d'identifier les acteurs pertinents qui peuvent être impliqués et pour quel type de projets qui ne pourraient pas se concrétiser dans le cadre du schéma traditionnel.

C'est avec grand intérêt que nous avons écouté la présentation du Royaume-Uni sur les financements innovants et nous continuerons à suivre ces efforts de près. Ces nouveaux modes de financements pourraient nous aider à faire la différence et à réaliser des changements tangibles. Mais il n'y a pas de solutions miracles et de tels mécanismes ne seront pas suffisants en soi.

La CMC salue ces efforts d'innovation pour le financement de l'action contre les mines, mais nous pensons qu'ils doivent être perçus comme des sources de financement supplémentaires. Le financement institutionnel traditionnel doit rester la pierre angulaire de l'aide à l'action contre les mines.

Aujourd'hui plus que jamais, il est urgent que les donateurs renouvellent leur engagement d'investir dans un monde exempt d'armes à sous-munitions où toutes les vies et tous les moyens d'existence sont protégés.